

SECTION SPORTIVE RUGBY

OPTION
FACULTATIVE



QUOI :

L'objectif de la section sportive rugby est de développer chez chacun des jeunes les qualités de rugbyman et de sportif tout en poursuivant leurs études au collège.

Dans le cadre de la formation, des rencontres sportives sont organisées pour permettre à chacun de se tester et de progresser par la compétition.

Les Benjamins rencontrent les élèves des autres collèges de l'académie. Les Minimes participent au championnat inter-académique excellence rugby pour participer ensuite au championnat de France.

La licence UNSS est **obligatoire** et coûte 20 €. Elle est à la charge des familles et jointe à l'autorisation parentale et au certificat médical.

Les élèves de la section sportive s'engagent à prendre part aux rencontres UNSS de rugby et à participer activement à l'Association Sportive du collège selon leurs goûts (cross, lutte, handball, VTT...).

QUI :

Les filles et les garçons de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

QUAND :

La formation sportive a lieu le **lundi** et le **jeudi** de **11h30 à 13h00**.

Les compétitions se déroulent le mercredi après-midi dans le cadre de l'UNSS.

Il y a 5 à 6 mercredis de compétition.



OU :

Les entraînements ont lieu sur le terrain de rugby du stade Jo Maso (situé à 100 mètres du collège). Lorsque les conditions météorologiques ne permettent pas de pratiquer dehors, les séances sont réalisées au gymnase et au collège en adaptant le travail de chacun.

COMMENT :

Entraînement en groupes de niveaux : les Benjamins (6^{ème}/5^{ème}) et les Minimes (4^{ème}/3^{ème}). Chaque groupe est encadré par un éducateur.

Parfois, les 2 groupes sont réunis pour proposer un travail en commun tout en prenant en compte les différences physiques de chacun.

LA CLASSE :

Les **filles** et les **garçons** de la section sportive sont répartis dans différentes classes du collège et sont, tout au plus, **4 ou 5 par classe**.

LES COURS :

Les horaires d'entraînement du rugby sont alignées avec ceux des autres options du collège (ex. le latin...). Les exigences scolaires sont les mêmes pour eux que pour les autres élèves ayant une option (avoir sa tenue, s'investir dans son travail...).

L'élève est présent à toutes les séances qu'il soit blessé, dispensé ou autre, le contenu est alors adapté : encadrement de ses camarades, arbitrage.

Une note apparaît sur le bulletin trimestriel avec l'intitulé « **section sportive rugby** » et **entre dans le calcul de la moyenne générale**.

LA TENUE :

Le collège fournit aux élèves de 6^{ème} : un short et une paire de chaussette et un maillot aux élèves de 5^{ème} ou pour les débutants de 4^{ème} et de 3^{ème}.

L'ENCADREMENT :

M. Lequeffrinc, professeur d'E.P.S., est le relais entre l'aspect sportif et l'aspect scolaire de la formation du jeune.

M. Guillot et **M. Gueudet**, éducateurs, assurent l'encadrement avec M. Lequeffrinc.